

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03659

Numéro SIREN : 518 367 255

Nom ou dénomination : BM

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015980



Désignation de l'entreprise		BM SAS	Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 69 000.....)	DA	69 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	328 082
	Report à nouveau	DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	11 150
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	415 132
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (III)</b>		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 549
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	851 257
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 171
	Dettes fiscales et sociales	DY	65 608
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	928 584
	Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 343 717
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	928 584	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 549	

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		BM SAS			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	209 727	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		209 727	FK		FL	209 727
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	209 739
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	49 988	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 542	
	Salaires et traitements *					FY	106 012	
	Charges sociales (10)					FZ	38 735	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	198 279	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	11 460	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 130	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 130	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 121	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	10 121	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(7 992)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	3 468	

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>BM SAS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			<b>Exercice N</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 362
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 362
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 481
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 481
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			HI (118)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK (7 800)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 212 230
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 201 081
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>			HN 11 150
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP 16 536
		– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
PENALITES	436		45
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures		Produits antérieurs
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS			362

**BM**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 69 000 euros**  
**Siège social : Route du Fousseret,**  
**31430 Castelnau-Picampeau**  
**518 367 255 RCS TOULOUSE**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 JUIN 2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à **11 149,81 euros** de la manière suivante :

• **Origine**

Bénéfice de l'exercice .....11 149,81 euros  
Autres réserves .....328 082,40 euros

• **Affectation**

Bénéfice de l'exercice .....11 149,81 euros  
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à .....339 232,21 euros

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à 415 132,46 euros.

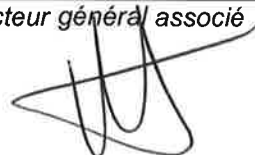
**Distributions antérieures de dividendes**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme  
**Monsieur Bertrand DUVIGNEAU**  
Président associé



**Monsieur Marc LOUBOUTIN**  
Directeur général associé





**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 Décembre 2018****Assemblée Générale du 28 juin 2019****Codevex Audit****Commissaire aux Comptes***Inscrit près de la Cour d'Appel de Poitiers***2 bis, Avenue Amerigo VESPUCCI****17000 La Rochelle**

SAS BM

Route du Fousseret

31430 CASTELNAU PICAMEAU

La Rochelle, le 26 juin 2019,

Aux Associés de la SAS BM,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, à compter du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Valorisation des titres de participation et créances rattachées**

Votre société présente à son actif des titres de participation pour une valeur totale brute de 799.000 € et des avances consenties pour un montant de 395.355 €. Ces éléments d'actifs font l'objet d'analyse de valeur en vue de la constitution d'éventuelles dépréciation.

Nos diligences ont consisté à prendre connaissance des éléments ayant conduit à constater ou non une dépréciation.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de l'article 30 de vos statuts, il est prévu que le rapport du Commissaire aux Comptes soit remis à l'Associé Unique 8 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale. Compte tenu des dates de mise à disposition tardive des comptes et des éléments juridiques, nous n'avons pas été en mesure d'émettre notre rapport sur les comptes annuels dans le délai imparti.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

D

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle le 26 juin 2019,

Codevex Audit,



Nicolas Dubois  
*Commissaire aux Comptes*

**Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
**Assemblée Générale du 28 juin 2019**

**Codevex Audit**

**Commissaire aux Comptes**

*Inscrit près de la Cour d'Appel de Poitiers*

**2 bis, Avenue Amerigo VESPUCCI**

**17000 La Rochelle**

SAS BM

Route du Fousseret

31430 CASTELNAU PICAMEAU

La Rochelle, le 26 juin 2019,

Aux Associés de la SAS BM,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE***

En application de l'article 21 des statuts, nous avons été avisés de la convention suivante visée à l'article L. 227-10 du code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé :

- Votre Société a conclu avec la société 5G OPTIQUE le 7 février 2018 un avenant à la convention d'intégration fiscale conclue entre elle et ses filiales permettant à 5G OPTIQUE d'intégrer la convention. En application de celle-ci, l'impôt sur les bénéfices est acquitté par la société mère. A ce titre, à la clôture de l'exercice 2018 votre Société a bénéficié d'un produit d'intégration fiscale d'un montant de 1.178 Euros.

La Rochelle le 26 juin 2019,

Codevex Audit,

Nicolas Dubois

*Commissaire aux Comptes*





COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	209 727		209 727	128 068
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>209 727</b>		<b>209 727</b>	<b>128 068</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				650
Autres produits			11	52
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>209 739</b>	<b>128 770</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			49 988	42 396
Impôts, taxes et versements assimilés			3 542	1 886
Salaires et traitements			106 012	93 433
Charges sociales			38 735	29 269
Dotations aux amortissements sur immobilisations				211
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	5
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>198 279</b>	<b>167 201</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>11 460</b>	<b>-38 430</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			2 130	1 661
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>2 130</b>	<b>1 661</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 121	7 867
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>10 121</b>	<b>7 867</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-7 992</b>	<b>-6 206</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>3 468</b>	<b>-44 636</b>



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	362	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 327
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>362</b>	<b>10 327</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	481	422
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>481</b>	<b>422</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-118</b>	<b>9 905</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-7 800	-24 360
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>212 230</b>	<b>140 758</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>201 081</b>	<b>151 129</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>11 150</b>	<b>-10 371</b>
Dont Crédit-bail mobilier	16 536	3 092
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2018 (12 mois)			31/12/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	7 517	7 517		
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	799 000	60 000	739 000	719 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>806 517</b>	<b>67 517</b>	<b>739 000</b>	<b>719 000</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	192 024		192 024	93 600
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	14 106		14 106	17 222
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 252		1 252	1 708
Autres	395 355		395 355	262 515
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				24 951
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 980		1 980	937
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>604 717</b>		<b>604 717</b>	<b>400 932</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 411 234</b>	<b>67 517</b>	<b>1 343 717</b>	<b>1 119 932</b>



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	69 000	69 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 900	6 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	328 082	
Report à nouveau		338 454
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>11 150</b>	<b>-10 371</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>415 132</b>	<b>403 983</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	3 549	
Emprunts et dettes financières diverses	92 009	88 047
Associés	759 247	572 747
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 171	6 289
Personnel	8 126	14 209
Organismes sociaux	8 360	18 664
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	46 887	15 600
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 235	393
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>928 584</b>	<b>715 950</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 343 717</b>	<b>1 119 932</b>



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### **I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

#### **II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

##### **2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 930€.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

##### **3. CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



#### **4. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

##### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

###### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

###### **✓ Fonds de commerce**

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

###### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan  $\leq$  3,65 M€ ; chiffre d'affaires  $\leq$  7,3 M€ ; effectif  $\leq$  50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

##### **➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

##### **➤ Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

##### **➤ Opérations en devises**

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

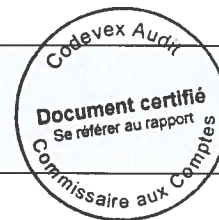
A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

##### **➤ Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



➤ **Engagements en matière de retraite**

**Option retenue :**

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 806 517 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 517			7 517
Immobilisations financières	779 000	20 000		799 000
<b>TOTAL</b>	<b>786 517</b>	<b>20 000</b>		<b>806 517</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 67 517 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 517			7 517
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	60 000			60 000
<b>TOTAL</b>	<b>67 517</b>			<b>67 517</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	3 869	3 869	0	3 ans
Mobilier	3 648	3 648	0	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>7 517</b>	<b>7 517</b>		

Etat des créances = 604 717 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	604 717	604 717	
<b>TOTAL</b>	<b>604 717</b>	<b>604 717</b>	



*Produits à recevoir par postes du bilan = 192 024 €*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	192 024
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>192 024</b>

*Charges constatées d'avance = 1 980 €*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 69 000 €

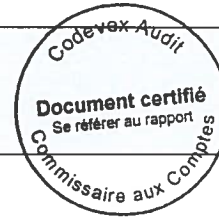
Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6900	10.00	69 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>6900</b>	<b>10.00</b>	<b>69 000</b>

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	69 000		345 354	-10 371	403 983
Affectation de résultat			-10371	10 371	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				11 150	11 150
Subventions d'investissement					
<b>Situation à la clôture N</b>	<b>69 000</b>		<b>334 982</b>	<b>11 150</b>	<b>415 132</b>

Etat des dettes = 928 584 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 549	3 549		
Dettes financières diverses	851 257	851 257		
Fournisseurs	8 171	8 171		
Dettes fiscales & sociales	65 608	65 608		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>928 584</b>	<b>928 584</b>		



*Charges à payer par postes du bilan = 33 823 €*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	24 509
Fournisseurs	2 640
Dettes fiscales & sociales	6 674
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>33 823</b>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 209 727 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	209 727	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>209 727</b>	<b>100.00 %</b>

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -7 800 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	11 460		11 460
Résultat financier	-7 992		-7 992
Résultat exceptionnel	-118		-118
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>3 350</b>	<b>-7 800</b>	<b>11 150</b>

Intégration fiscale :

- La société a constaté des produits liés à l'intégration fiscale de ses filiales :
  - 6 539€ au titre de l'IS à payer pour la SASU 2G OPTIQUE
  - 3 807€ au titre de l'IS à payer pour la SASU 3G OPTIQUE

Soit un produit total de 10 346€ lié à l'intégration fiscale.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.  
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

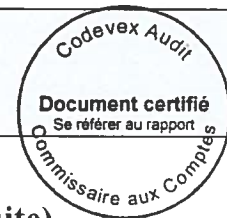
**AUTRES INFORMATIONS**

*Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*Effectif moyen*

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>	<b>Intérimaires</b>
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>0</b>



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

### INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

*Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours*

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			2 938	2 938
Montants de l'exercice			17 476	17 476
<b>Sous-total</b>			<b>20 414</b>	<b>20 414</b>

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			17 476	17 476
Entre 1 et 5 ans			49 515	49 515
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>			<b>66 991</b>	<b>66 991</b>

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<b>TOTAL</b>			<b>87 405</b>	<b>87 405</b>

*Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété*

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			72 817	72 817
Cumuls des dotations antérieures			2 427	2 427
Dotations de l'exercice			14 563	14 563
<b>Valeur nette comptable</b>			<b>55 826</b>	<b>55 826</b>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 192 024 €*

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir( 41810000 )	192 024
<b>TOTAL</b>	<b>192 024</b>

*Charges constatées d'avance = 1 980 €*

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 48600000 )	1 980
<b>TOTAL</b>	<b>1 980</b>

*Charges à payer = 33 823 €*

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus sur autres dettes( 16888000 )	24 509
<b>TOTAL</b>	<b>24 509</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues( 40810000 )	2 640
<b>TOTAL</b>	<b>2 640</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer( 42820000 )	2 447
Provision charges sur congés à payer( 43820000 )	534
Formation continue à payer( 43863300 )	718
Taxe apprentissage à payer( 43863500 )	740
Tvs à payer( 44865400 )	2 235
<b>TOTAL</b>	<b>6 674</b>



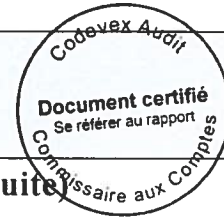
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	mois
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	69 000	69 000	69 000	69 000	
b ) Nombre d'actions émises	6 900	6 900	6 900	6 900	
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	209 727	128 068	50 948	45 445	
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	3 350	-34 520	51 278	26 330	
c ) Impôt sur les bénéfices	-7 800	-24 360	-30 084	-15 796	
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	11 150	-10 160	81 362	42 126	
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	11 150	-10 371	20 982	41 167	
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	2	-1	12	6	
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2	-1	3	6	
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV – Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	4				
b ) Montant de la masse salariale	106 012	93 433	37 160	35 348	
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	38 735	29 269	2 936	7 358	



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

*Tableau*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
2G OPTIQUE	8 000	176 477	100	675 000	675 000			639 507	40 189	
3G OPTIQUE	14 000	91 052	100	14 000	14 000			644 164	29 342	
4G OPTIQUE	60 000	-213 853	100	60 000		166 060		298 025	-36 968	
5G OPTIQUE	50 000	-265	100	50 000	50 000			165 821	-21 509	
			100							
<b>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										